

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 mai 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 12 mai 2026 s'est réuni le lundi 18 mai 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, PASCAL Alain, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, BORDERIE Philippe, NOSMAS Karen, BLANCHARD Stéphane, QUERE-GRIMES Joëlle, Adjoints. BROUTET Véronique, MARTINO Stéphane, LALANNE Christine, BLANC Nathalie, GASSER Anne-Laure, EL AMRANI Nadia, BAYLE Romain, MAROT Emilie, JONES Jason, FEYRIT Pierre, FAISANDIER Luc, CASAGRANDE Serge, BELACEL André, BIANCHI Stéphane, FAURE Sonia, BONNET Christelle, ROTACH Christelle, DEHAUT Bruno, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CHASTAING Séverine, CERUTI Michel, BORDERIE Sophie, CHAUFFOURNIER Pierre-Yves, CLARE Nathalie, PERALI Valérie,

Pouvoirs : de CHASTAING Séverine à PASCAL Alain, de CERUTI Michel à QUERE-GRIMES Joëlle, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de CHAUFFOURNIER Pierre-Yves à VERDIER Françoise, de CLARE Nathalie à FAURE Sonia, de PERALI Valérie à ROTACH Christelle

G.03

Subvention exceptionnelle pour l'organisation du 52^{ème} Championnat de France des Montgolfières

Depuis plusieurs années la volonté politique de la commune a toujours été d'accueillir et de soutenir l'organisation de grands évènements sportifs ou culturels sur son territoire et plus particulièrement sur la Plaine de la Filhole.....le Garorock, le Championnat de France de Cross des Pompiers, le Championnat de France de Cross des Policiers Municipaux, le Jumping, la Farfelue.

Ces manifestations d'envergure contribuent au rayonnement de l'image de la ville, valorisent son patrimoine, mais aussi permettent de mettre en lumière le savoir-faire municipal et associatif en matière d'accueil, d'aide logistique, technique et matérielle.

Ainsi, au mois d'Août prochain, se dérouleront sur Marmande, les 52^{ème} Championnats de France des Montgolfières du 10 au 16 Août.

Par conséquent, respectueuse et fidèle à ses engagements, consciente de l'impact et des nombreuses retombées économiques, sociales et citoyennes qu'apportera la tenue d'une telle manifestation, la commune se propose d'accompagner financièrement l'association « Marmande Montgolfières » pour cette édition 2026.

Elle mettra également à la disposition des organisateurs, de nombreux sites (La plaine de la Filhole, le chemin d'accès par les 4 Mattes, l'Espace Expo, les cases du Marché Gare, les parkings) ainsi que tout un ensemble de moyens matériels, techniques et humains durant toute la durée de l'évènement.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Propose** de signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Marmande Montgolfières » et de verser une aide financière exceptionnelle pour l'organisation de cette manifestation.
- Autorise** le versement de la somme de 25 000 € à « Marmande Montgolfières »
- Précise** que ces crédits seront prélevés sur l'enveloppe 31016 prévue au budget 2026

Votants : 33 - Abstentions : 00 - Exprimés : 33
Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 mai 2026

Le Secrétaire de séance
Alain PASCAL



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

